



Notice relative à la procédure d'harmonisation des limites communales

1 CheckCH

Ces contrôles sont exécutés par CheckCH à chaque passage.

Messages enregistrés dans le fichier journal **<Input>.log** :

| Message de CheckCH | Description | Mesure |
|---|--|--|
| Avertissement de CHECK (errid=CH113002) : ce point n'est pas un point d'inflexion de la limite communale et est donc généralement superflu (permis dans certains cantons). Ecart transversal en mm Avertissements analogues pour : CH120101 (Limites de districts) CH130101 (Limites de cantons) CH140101 (Frontière nationale) | Le contrôle détecte des points au sein des limites territoriales (limites de commune, de district, de canton et frontière nationale) qui se trouvent sur une même droite avec une tolérance inférieure à 2 cm. | Il convient de contrôler, selon le canton concerné, s'il s'agit d'un point limite n'appartenant pas à la limite territoriale. Sur la limite cantonale, les cantons concernés doivent s'accorder sur un mode opératoire. |

2 Contrôle étendu des limites communales

2.1 Test hiérarchique sur la commune, interne au jeu de données

Le contrôle des limites communales effectue d'abord un test hiérarchique interne entre la couche des biens-fonds et celle des limites territoriales (commune, canton, district, frontière nationale). Les erreurs décelées lors du test hiérarchique sont listées dans le fichier journal (LOG).

Messages du fichier journal : **<Input> grenzen-err.log** :

| Message de CheckCH | Description | Mesure |
|---|--|---|
| Le PL, PLT ou PFP associé fait défaut pour le point Y/X | Point d'appui de la ligne de limite sans point associé. | Tirer l'erreur au clair et la corriger. |
| Le point Y/X de la limite communale ne se trouve pas sur le périmètre des biens-fonds | Les points de la limite communale doivent se trouver exactement sur le périmètre des biens-fonds. | Corriger la limite communale. |
| Le point de limite territoriale Y/X ne se trouve pas sur la ligne de limite | Un point de limite territoriale doit se trouver sur la limite communale et sur le périmètre des biens-fonds. Ne s'applique pas en cas de matérialisation latérale. | Tirer l'erreur au clair et la corriger. |

2.2 Contrôle du périmètre des communes voisines

Le périmètre et les points d'appui associés (points de limite territoriale, points fixes planimétriques, points limites) sont générés à partir de la couche des biens-fonds.

Le contrôle du périmètre compare les données avec celles des communes voisines issues du répertoire des données validées (par défaut) ou du répertoire des données en travail.

Messages du fichier journal (LOG) : **<Input> grenzen-err.log** :

| Message de CheckCH | Description | Mesure |
|--|--|--|
| Le point limite n'apparaît que dans la commune A. | Point limite d'une limite aboutissante de la commune voisine non pris en charge. | Harmoniser les données des biens-fonds |
| Le point limite n'apparaît que dans une commune voisine. | Point limite d'une limite aboutissante non pris en charge. | Harmoniser les données des biens-fonds |
| La limite présente une lacune / un recouvrement. | Géométrie non identique dans la commune voisine. Pour des points d'arc, un écart inférieur à 2 mm est accepté sur les coordonnées. | Harmoniser les données des biens-fonds |
| Le point XY présente un attribut différent dans la commune B | Les attributs des PL, PLT ou PFP ne coïncident pas : signe, GeomAlt | Harmoniser les données |

3 Gestion des données des périmètres

Le CheckCH gère les données des périmètres des communes au sein d'un répertoire des données en travail et d'un répertoire des données validées. Les jeux de données de limites stockés sur le serveur peuvent aussi être visualisés via GeoShop: <http://www.cadastre.ch/checkservice> → Contrôle étendu des limites communales → Visualisation des périmètres (Utilisateur : CheckCH, mot de passe : <Courriel>)

Les données des périmètres peuvent être comparées, enregistrées ou supprimées si les paramètres adéquats sont utilisés dans CcheckCH. En l'absence de tout paramètre, CheckCH effectue d'abord le test hiérarchique interne puis contrôle ensuite le périmètre avec les données de la MO disponibles au sein du répertoire des données validées. **Pour l'instant, les périmètres des communes avec enclaves ne peuvent pas être enregistrés.**

3.1 Répertoire des données en travail

Aucune erreur ne doit être décelée lors du test hiérarchique interne pour que les limites territoriales d'une commune puissent être enregistrées dans le répertoire des données en travail. Et cela, indépendamment de leur coïncidence ou non avec les données des communes voisines.

Paramètres pour le répertoire des données en travail :

| Paramètre / valeur | Description |
|-------------------------------|--|
| Perimeter_check_work | Les données des périmètres du fichier sont comparées aux données existantes du répertoire des données en travail. |
| Perimeter_work 0115,0116,0121 | Les données des périmètres des communes (N°OFS) sont comparées entre elles, pour autant qu'elles soient disponibles dans le répertoire des données en travail. |
| Perimeter_save_work | Les données des périmètres du fichier sont enregistrées dans le répertoire des données en travail, pour autant que le test hiérarchique ne révèle aucune erreur. |
| Perimeter_delete_work | Les données des périmètres du fichier sont supprimées du répertoire des données en travail. |

La liste des jeux de données de limites, stockés sur le serveur, peut être visualisée via un serveur web: <http://www.cadastre.ch/checkservice> → Contrôle étendu des limites communales → Répertoires des périmètres → « données en travail » (Utilisateur : CheckCH, mot de passe : <Courriel>)

3.2 Répertoire des données validées

Les conditions à satisfaire par le test du périmètre doivent être remplies (erreur ZAV=0) pour que les données des limites territoriales des communes puissent être enregistrées dans le répertoire des données validées. Si la comparaison avec les communes voisines est couronnée de succès, les périmètres des limites communales peuvent être transférés du répertoire des données en travail vers celui des données validées. Conditions à remplir dans le répertoire des données validées :

- La définition des lignes et les coordonnées des points d'appui des périmètres doivent intégralement coïncider avec celles des communes voisines.
- Pour les points d'appui, les attributs Signe et GeomAlt doivent coïncider avec ceux des communes voisines.

Recommandation : avant l'enregistrement d'un jeu de données dans le répertoire des données validées, le **périmètre entier** de la commune concernée devrait avoir été comparé avec celui des communes voisines. Il s'agit du seul moyen de garantir l'absence totale de jeux de données erronés dans le répertoire des données validées.

Paramètre pour le répertoire des données validées :

| Paramètre / valeur | Description |
|--------------------------------------|---|
| Perimeter_check_valid 0115,0116,0121 | Les données des périmètres des communes (N°OFS) sont comparées entre elles, pour autant qu'elles soient disponibles dans le répertoire des données validées. |
| Perimeter_save_valid 0115,0116,0121 | Les données des périmètres des communes (N°OFS) sont copiées du répertoire des données en travail à celui des données validées, pour autant qu'aucune erreur n'ait été décelée lors du test du périmètre. |
| Perimeter_delete_valid | Les données des périmètres du fichier sont supprimées dans le répertoire des données validées (uniquement possible pour l'administrateur). |

La liste des jeux de données de limites, stockés sur le serveur, peut être visualisée via un serveur web: <http://www.cadastre.ch/checkservice> → Contrôle étendu des limites communales → Répertoires des périmètres → « données validées » (Utilisateur : CheckCH, mot de passe : <Courriel>)

Wabern, 03.01.2011